

**Municipalité d'Authier-Nord**  
**District d'Abitibi-Ouest**  
**Province de Québec**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal d'Authier-Nord, tenue à la salle multiservice, au 418-B, rue Principale, le 5 novembre 2024 à 19h30.

Sous la présidence du maire Fernand Major, sont présents à cette séance, les conseillères et les conseillers suivants : Luc Raby, Jean-Marc Neveu, Michelle D'Amours, Florence Duguay et Serge Lefebvre.

Est absent : Sylvain Caron

Assiste également à la séance, madame Martine Plourde, directrice générale greffière-trésorière.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 22 octobre 2024
3. Approbation des dépenses du mois et des déboursés à réaliser
4. Période de questions

**POINTS DE SUIVIS**

5. Subvention PSPS 2024-2025
6. Reddition de compte pour le PAVL (PPA-ES 2023-2024)

**POINTS DE DÉCISION**

7. Adoption du budget 2025 – Régie intermunicipale des incendies de Roussillon
8. Politique de prévention et prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
9. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-03 sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité d'Authier-Nord
10. CREAT – Appui de la municipalité pour les aires protégées
11. MicroAge – Approbation d'achat du matériel d'enregistrement

**POINTS D'INFORMATION**

12. Correspondance
  - 12.1 S. Lefebvre – Lettre à la députée concernant le Lac-Neveu
  - 12.2 J. Larose – Démission du comité du 100<sup>e</sup>
  - 12.3 Sûreté du Québec – Campagne « Paniers de Noël »
  - 12.4 MAMH – FRR Volet « Commerce de proximité »
  - 12.5 MRCAO – Aires protégées Collines Nissing et Oditan
13. Divers
  - 13.1 Excavation Lavoie – déneigement pour Postes Canada
  - 13.2 Schéma de couverture de risque révisé
  - 13.3 Borne sèche
14. Compte-rendu verbal des activités du maire et des conseillers
15. Période de questions
16. Fermeture de l'assemblée

**2024-11-01**

**1. OUVERTURE DE LA SEANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19h30.

Il est proposé par Michelle d'Amours, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité d'adopter l'ouverture de la séance ainsi que l'ordre du jour tel que lu par le maire, et que le point « Divers » demeure ouvert.

**2024-11-02**

**2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 1<sup>er</sup> et 22 octobre 2024**

Considérant que le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre ainsi que de la séance extraordinaire du 22 octobre du conseil de la Municipalité d'Authier-Nord ont été acheminés à chacun des membres

dudit conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux en séance.

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité d'adopter les procès-verbaux des séances du 1er et 22 octobre 2024.

**2024-11-03**

### **3. APPROBATION DES DÉBOURSÉS**

Considérant que les listes de déboursés relatifs aux salaires et aux payables du mois d'octobre ont été acheminées à chacun des membres du conseil dans les délais prévus afin que ceux-ci en prennent connaissance ;

Considérant que ces déboursés totalisent une somme de 346 809,80 \$, soit 328 957,01 \$ en dépenses et 17 852,79 \$ en salaires.

Considérant que des factures pour une somme de 58 565,51 \$ sont présentés pour autorisation de paiement ;

Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité que les déboursés soient adoptés tels que présentés et que les paiements des factures soient autorisés.

Les crédits sont disponibles pour payer ces factures.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question relative au coût de réfection de la fondation du 452, Principale :
  - o Le rapport financier a été présenté à la séance publique de septembre et est disponible pour consultation au bureau municipal.
- Question relative au stationnement d'un véhicule dans l'emprise d'une route municipale :
  - o La question concerne une situation particulière plutôt qu'une règle générale. La directrice générale va vérifier ladite situation avec l'inspecteur municipal et voir à faire apporter les correctifs si nécessaire.
- Question adressée à Jean-Marc Neveu en tant qu'administrateur au Comité Bellefeuille concernant le journal annuel du comité qui était auparavant distribué dans les foyers d'Authier-Nord. Le sera-t-il de nouveau ?
  - o Jean-Marc va s'en informer lors de la prochaine réunion du comité.

### **5. SUBVENTION PSPS 2024-2025**

La municipalité d'Authier-Nord a obtenu la subvention demandée au montant de 56 000 \$ pour aménager une partie du rez-de-chaussée du 452, Principale en salle multi-usagers avec accessibilité universelle. Cette subvention inclus l'achat de matériel et fournitures pour des activités technologiques, physiques, de loisirs et culturelles. Une somme de 33 600 \$ a déjà été reçue.

### **6. REDDITION DE COMPTE POUR LE PAVL (PPA-ES 2023-2024)**

Nous comptons préparer la reddition de compte pour obtenir le 10 000 \$ du PAVL PPA-ES alloué en 2023 pour 2023 à 2025. Comme nous avons réclamé et été acceptés pour une aide financière à la Sécurité Publique pour les travaux de 2024, nous allons plutôt utiliser le PPA-ES pour les travaux de 2025. Nous ne présenterons donc pas cette reddition de compte.

**2024-11-04**

### **7. ADOPTION DU BUDGET 2025 – REGIE INTERMUNICIPALE DES INCENDIES DE ROUSSILLON**

Il est proposé par Florence Duguay, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité d'adopter le budget 2025 de la Régie intermunicipale des incendies de Roussillon.

2024-11-05

**8. POLITIQUE DE PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Authier-Nord a déposé la Politique lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre ;

**ATTENDU QUE** les élus en ont pris connaissance, l'ont commentée et n'ont pas de corrections ou ajouts à y apporter ;

Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Jean-Marc Neveu et résolu à l'unanimité que la municipalité adopte cette nouvelle Politique.

Les membres du conseil signent l'attestation de réception et de prise connaissance de la politique que la greffière versera aux dossiers.

2024-11-06

**9. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2024-03 SUR LA RÉGIE INTERNE DES SEANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITE D'AUTHIER-NORD**

**ATTENDU QUE** l'article 491 du Code municipal du Québec permet d'adopter des règlements pour régler sa régie interne et la conduite des débats du Conseil et pour le maintien de l'ordre durant les séances ;

**ATTENDU QU'** il est opportun que le Conseil adopte un règlement à cet effet ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité qu'avis de motion soit donné et que le projet de règlement 2024-03 soit déposé.

2024-11-07

**10. CREAT – APPUI DE LA MUNICIPALITÉ POUR LES AIRES PROTÉGÉES**

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier-Nord a donné son appui à la mise en œuvre du Plan Nature 2030 ;

**ATTENDU QUE** la MRCAO a reçu du CREAT, une demande de proposition d'une nouvelle aire protégée pour le secteur des Collines « Nissing-et-Oditan » ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michelle D'Amours, appuyé par Luc Raby et résolu à l'unanimité que la Municipalité d'Authier-Nord appuie le CREAT pour le dépôt en vue de l'analyse du projet d'aire protégée proposée, soit les « Collines Nissing-et-Oditan ».

2024-11-08

**11. APPROBATION D'ACHAT DE MATERIEL D'ENREGISTREMENT VIDEO**

Tel que prévu au budget adopté pour l'année 2024, une somme de 10 000 \$ est réservée à l'achat d'équipement de bureau. Nous avons obtenu une soumission de MicroAge pour l'achat d'un ordinateur portable et de matériel d'enregistrement vidéo afin de pouvoir enregistrer et diffuser nos séances du conseil, tel que prévu au règlement 2024-03 sur la régie interne des séances du conseil.

Nous allons de l'avant avec ces acquisitions et leur installation, au coût unique de 3 518,18 \$ (avec taxes) et de l'ajout de 2,95 \$ par mois (avant taxes) aux frais informatiques mensuels.

Les crédits sont disponibles pour payer cette facture.

**12. CORRESPONDANCE**

- 2024-11-09
- 12.1 S. Lefebvre – Lettre à la députée concernant le Lac-Neveu  
12.2 J. Larose – Démission du comité du 100e  
12.3 Sûreté du Québec – Campagne « Paniers de Noël »  
Il est proposé par Serge Lefebvre, appuyé par Florence Duguay et résolu à l'unanimité que la municipalité fasse un don de 500 \$ à la campagne locale de paniers de Noël pour Authier-Nord plutôt qu'à la campagne de la SQ. Les crédits sont disponibles pour payer cette facture.
- 12.4 MAMH – FRR Volet « Commerce de proximité »  
L'information sur ce programme sera donnée aux propriétaires de notre seul commerce local et de l'appui leur sera apporté s'il y a lieu pour faire demande au programme.
- 12.5 MRCAO – Aires protégées Collines Nissing et Oditan  
12.6 FQM – Renouvellement d'adhésion  
2024-11-10  
Il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité que la municipalité renouvelle son adhésion à la Fédération québécoise des municipalités au coût de 1 273,28 \$ avec taxes. Les crédits sont disponibles pour payer cette facture.

### **13. DIVERS**

- 2024-11-11
- 13.1 Entente de déneigement Postes Canada avec Excavation Lavoie  
**ATTENDU QUE** l'entrepreneur Excavation Lavoie offre une compensation de 275 \$ pour sous-traiter à la municipalité le déneigement des boîtes postales ;  
**ATTENDU QUE** la municipalité d'Authier-Nord juge cette compensation de 275 \$ insuffisante pour couvrir les dépenses encourues pour le déneigement ;  
**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Jean-Marc Neveu, appuyé par Serge Lefebvre et résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la directrice générale à négocier et signer l'entente avec Excavations Lavoie et de ne signer que si l'entrepreneur accepte de verser une somme plus élevée.
- 13.2 Schéma de couverture de risque révisé  
La MRCAO étant en révision du schéma avec le regroupement du service de sécurité incendie, nous ne nous attendons pas à signer de résolution pour le dépôt dudit schéma avant la prochaine année.
- 13.3 Borne Sèche  
Le Maire informe le conseil que la borne sèche a été testée par le chef des Services de Sécurité Incendie. Tout fonctionne.

### **14. COMPTE-RENDU VERBAL DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

Le maire fait un compte-rendu de la réunion du conseil des Maires de la MRCAO à laquelle il a assisté.

### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question relative à la fermeture éventuelle de la Régie des déchets de Roussillon étant donné que la gestion des déchets sera impartie à la MRCAO à compter de janvier.
  - o La prochaine année servira à réaliser la transition de la Régie vers la MRCAO et à fermer les livres comptables. S'il y a des surplus financiers, ils seront en effet distribués parmi les membres.
- Question relative à la Forêt éducative de la municipalité, sera-t-elle dans une aire protégée ?

- Pour le moment, la seule aire protégée de notre territoire se situe aux Collines Nissing-et-Oditan.
- Question relative à l'accessibilité universelle du bâtiment du 452 rue Principale.
  - Les plans et devis ont été conçus pour qu'une rampe d'accessibilité soit construite ainsi qu'une salle de bain adaptée.

**2024-10-12**

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**

Il est proposé par Luc Raby, appuyé par Michelle D'Amours et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h21.

---

Fernand Major, Maire

---

Martine Plourde, greffière